

conférence - l'avenir des professions juridiques et des étud

Par loubna-LPJ, le 19/04/2009 à 22:56

conférence - l'avenir des professions juridiques et des étudiants en Droit

Bonjour,

Je vous informe de la tenue d'une conférence à l'Université Paris 2 Panthéon Assas organisée par l'association Le Petit Juriste.

Le Petit Juriste est un journal étudiant gratuit distribué à Paris I et Paris II, réalisé par des étudiants, pour des étudiants ! Nous y apportons un éclairage différent sur des questions d'actualité, et nous veillons à conserver neutralité et clarté pour vous proposer des sujets intéressants et variés.

Je m'adresse à vous afin que vous puissiez diffuser largement l'information sur vos sites internet, page facebook ou autres... Ainsi l'information profitera-t-elle au plus grand nombre.

En effet, le 8 mars 2009 a été remis, au Président de la République, le rapport effectué par la commission Darrois sur l'avenir des professions du droit.

Toujours dans un souci de traiter de l'actualité juridique, le journal étudiant Le Petit Juriste vous invite à assister à une grande conférence sur le thème de l'avenir des professions du droit et des étudiants le jeudi 14 mai prochain.

Intervenants*:

- Maitre Jean-Michel Darrois, Président de la commission Darrois
- Monsieur le Professeur Michel Grimaldi, professeur de droit privé à l'université Paris II
- Louis Vogel, Président de l'université Paris II Panthéon Assas, professeur à Paris II
- Le Petit Juriste
- La Fédération des Juristes de France
- D'autres personnalités du monde du droit...

Organisateurs et partenaires :

- Le Petit Juriste, journal d'actualité gratuit pour les étudiants en droit La semaine juridique (Lexisnexis / Litec)

Le cabinet d'avocat Freshfields Bruckhaus Deringer

- La FEDJF, Fédération des juristes de France

Culture Droit

LEXposia

La conférence se déroulera dans l'amphithéâtre 1 de l'université Paris II Panthéon Assas

(conférence organisée dans le cadre des entretiens d'Assas)*.

Chaque étudiant pourra participer à la conférence. Vous pouvez poser vos questions à la conférence (à partir du 23 avril 2009) sur le site du petit juriste : www.lepetitjuriste.fr
Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire grâce à un formulaire que vous pourrez télécharger sur le site du petit juriste! (http://www.fedjf.fr/index.php?p=2_2)

Nous vous attendons donc nombreux pour cette grande conférence!

* sous réserve

Vous pourrez vous tenir informer sur les diverses propositions de la commission Darrois en retrouvant un dossier du mois complet dans le numéro 4 du LPJ (qui paraitra le lundi 4 mai 2009)

Vous pouvez d'ores et déjà poser vos questions aux nombreux intervenants de la commission :

http://www.fedjf.fr/index.php?p=2_2

Vous pouvez prendre connaissance des mesures et recommandations de la commission Darrois sur le site suivant:

http://www.commission-darrois.justice.gouv.fr/

Cordialement,

Loubna, Membre de l'association Le Petit Juriste.